

**COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE**

Séance plénière du 16/06/2014

## Compte rendu

**Présents**

**CLDR (22)** : Dominique Adam, Cédric Anbergen, Frédéric Baelen, André Bodson, Gérard Bournonville, François-Xavier Carlier, Jules D'Alvise, Jean-Philippe Dave, Etienne de Dorlodot, Donatienne de Ruelle, Madeleine Delval, Denis Drousie, Frédéric Jeandrain, Anita Lepape, Michelle Mabile, Dominique Moroni, Paulette Pierard, René Pynnaert, Anne Romainville, Marc Remy, Christophe Reyners, Hanzel Van Muylder

**FRW (animation et secrétariat)** : Dimitri Phukan

**BEP/Agora (Auteur PCDR)**: Amandine Sente, Jérémie Dupon

**Administration communale de Floreffe** : Pierre Lemoine

**Excusés (7)**: Muriel Charon, Pierre Debilde, Christian Dominique, Francis Fortemaison, Emmanuel Gilot, Vanessa Lombardo, Claude Pirotte

**Points à l'ordre du jour**

1. Approbation CR CLDR des 29 avril, 15 et 27 mai 2014
2. Programmation des fiches projets
3. Le réaménagement du centre de Floreffe

Annexes :

- Programmation des fiches projets
- 

**1. Approbation du CR de la CLDR du 29 avril 2014**

Les comptes rendus sont approuvés.

**2. Programmation des fiches projets**

Le bureau Agora soumet à la CLDR une programmation des fiches projets actualisée. Cette programmation se base sur le travail réalisé en CLDR en mars et par le Collège en mai (voir document en annexe).

**→ REMARQUES DE LA CLDR :**

- ***Pourquoi la fiche projet « améliorer et sécuriser l'accessibilité des écoles » est-elle passée du lot 1 au lot 3 ? Ne doit-on pas agir directement pour sécuriser les écoles ?***

Cette fiche projet est la fusion de différents intitulés ayant trait à la mobilité scolaire. La Commune agit au quotidien pour garantir que les abords des écoles soient sécurisés. Ici, il s'agirait plutôt d'une réflexion globale à l'échelle de toutes les écoles de l'entité. Tous les déplacements de et vers les écoles seront visés. De nombreux acteurs sont potentiellement concernés à Floreffe et éventuellement dans les communes limitrophes. Vu l'importance de la réflexion à mener, la Commune propose de se laisser un peu de temps.

### **3. Le réaménagement du centre de Floreffe – réunion conjointe avec la CCATM**

La Commune a choisi le bureau Buur (associés pour l'occasion avec Sant & Co et Greisch) pour étudier et réaménager le centre de Floreffe. Ce réaménagement figure dans le lot 1 du PCDR (projet à court terme) et a été pointé comme une priorité par la population lors des consultations.

Florence Vannoorbeeck présente les intentions du bureau Buur qui devront être affinées dans les mois à venir.

Une large consultation de la population sera organisée.

#### **→ REMARQUES DE LA CLDR ET DE LA CCATM :**

##### ***Appréciation globale***

- La qualité du projet présenté est soulignée à plusieurs reprises.
- La proposition de retisser les liens entre la Sambre et le centre est logique et attractive.
- La RN 90 sera également aménagée d'ici peu. Il faudrait se procurer les plans et l'intégrer dans la réflexion. C'est peut-être une opportunité unique.

##### ***Sens de circulation***

- Le sens unique Rue Giroul semble l'unique solution vu l'étroitesse de celle-ci.

##### ***Modification du parcours du bus***

- L'accessibilité des PMR doit être privilégiée. Si l'on détourne la ligne de bus, les PMR auront plus de mal à le prendre.
- Créer un rond-point au bas de la rue du Carmel est techniquement impossible.
- Est-il possible d'adapter la taille des bus ?
- La jonction bus-train doit être maintenue.

##### ***Parking***

- Les Floreffois fréquentent les commerces du centre parce qu'il est possible de se garer facilement. Si ce ne devait plus être le cas, ils iraient faire leurs courses ailleurs.
- Le centre dispose d'un nombre de places de parking important. L'école, le moulin brasserie et l'abbaye en utilisent beaucoup à certains moments. Le défi ce sera la gestion des pics.
- Une fois que les traversées seront rendues plus agréables, elles seront vécues comme un chemin de promenade vers le centre, et plus comme un obstacle, pour ceux qui se gareront un peu en dehors.

##### ***Commerces***

- A travers le réaménagement, l'intention est de permettre au commerce de se redévelopper, soit en ciblant des types de commerces spécifiques (horeca ou commerces

de destination), soit en offrant un environnement de qualité qui attirera les visiteurs extérieurs.

- Le réaménagement est l'opportunité pour les commerçants de se grouper et développer une stratégie pour le centre.

### **Les matériaux**

- L'utilisation abondante de la pierre donne une impression de tristesse. En fonction des possibilités budgétaires, il faudrait tester d'autres matériaux pour donner une « joie de vivre » au centre.

### **Planning**

- L'étude prendra de 8 mois à 1 an. L'aménagement se fera par phases.

### **Arbres**

- Vu l'étroitesse de l'espace, il n'est pas prévu de mettre beaucoup d'arbres. Les trouées paysagères vers les coteaux avoisinants seront favorisées. Le fleurissement des façades pourrait être une bonne manière de verduriser le centre.

### **Les façades**

- La Commune souhaite encourager les habitants à rénover leurs façades. Malheureusement les primes pour les habitations dans les centres anciens n'existent plus. On pourrait, par exemple, valoriser les primes énergies.

### **→ COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT**

La première réunion du comité d'accompagnement pour le réaménagement du centre aura lieu le 26 juin. La Commune invite la CLDR et la CCATM à se choisir chacun un représentant pour y participer. Pour la CLDR, ce sera Jean-Philippe Dave.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Dimitri Phukan